

Traitement de semences orge de printemps

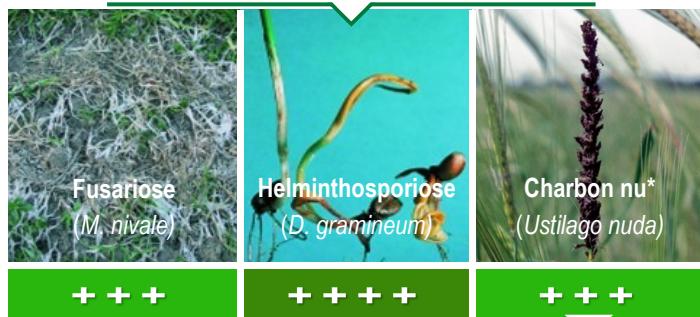
Systiva®

Le 1^{er} traitement de semences qui protège du semis jusqu'à la dernière feuille, ÇA CHANGE TOUT !

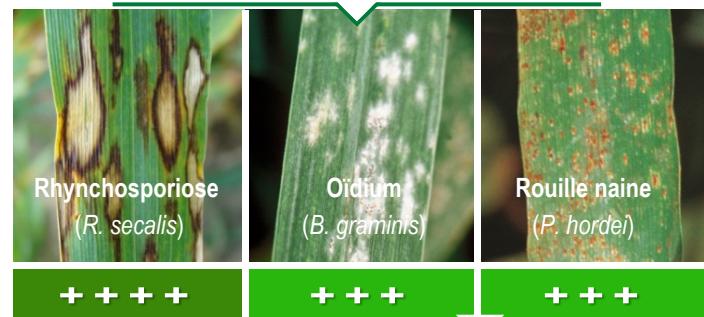
- Sécurise le potentiel des parcelles
- Permet de gagner du temps
- Réduit le nombre de passages de pulvérisateur
- Favorise l'assimilation de l'azote

SYSTIVA®, LE 1^{ER} TRAITEMENT DE SEMENCES DES ORGES EFFICACE CONTRE LES MALADIES FOLIAIRES

Maladies de la semence



Maladies foliaires des orges



*Afin de prévenir les résistances, Systiva® est recommandé en association avec un traitement de semences. Contre le charbon nu, l'associer à Premis® 25 FS.

Efficace sur attaques précoces d'oïdium et de rouille naine.

Efficacité : +++++ Très bonne +++ Bonne

SYSTIVA® SÉCURISE L'IMPLANTATION ET LE PEUPLEMENT EN SORTIE D'HIVER

Effet biomasse



Effet racines



Effet résistance au gel



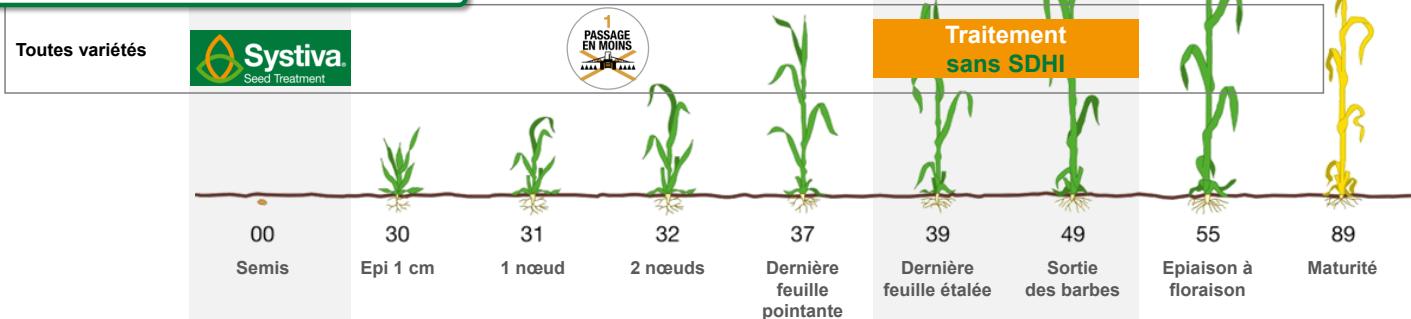
SYSTIVA® CONTRIBUE À DE NOUVEAUX ITINÉRAIRES AGROÉCOLOGIQUES SUR ORGES DE PRINTEMPS

Dès le semis avec Systiva®, raisonnez différemment l'itinéraire de protection fongicide de vos orges en tenant compte de la date de semis et de la sensibilité variétale.

■ Semis à partir du 15 février

Variété peu sensible helminthosporiose			
Variété sensible helminthosporiose			Traitement sans SDHI

■ Semis avant le 15 février



■ L'intégration de Systiva® dans les programmes de protection de l'orge d'hiver réduit le nombre de traitements fongicides foliaires (baisse d'IFT) et contribue ainsi à l'obtention de la certification HVE.

■ Systiva® favorise l'assimilation de l'azote et limite de ce fait les pollutions de l'atmosphère et de nappes.



QU'EST-CE QUE SYSTIVA® ?

AMM	N° 2140051
Composition	333 g/L Xemium®*
Formulation	Suspension concentrée pour traitement des semences
Cultures et usages autorisés	ORGES : Maladies de la semence : fusariose, helminthosporiose (<i>D. Gramineum</i>), charbon nu (OH uniquement) Maladies foliaires : helminthosporiose (<i>D. Teres</i>), rhynchosporiose, rouille naine, oïdium, ramulariose
Dose autorisée	0,15 L/q (pour 140 Kg/ha, 70 g s.a./ha)

*nom d'usage de la substance active fluxapyroxad.

Pour toutes informations techniques,
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection de l'utilisateur :

Pendant le chargement du semoir et son nettoyage : gants certifiés EN 374-3; EPI vestimentaire certifié EN ISO 27065/A1; EPI partiel : blouse ou tablier à manches longues de catégorie III type 3 (PB); protection respiratoire certifiée P2 minimum; lunettes ou écran faciale certifiés EN 166 (cigle 3); bottes certifiées EN 13 832-3.

Pendant le semis : gants certifiés EN 374-3 en cas d'intervention sur le semoir; EPI vestimentaire certifié EN ISO 27065/A1.

Systiva® : SGH07 - SGH09 - Attention - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H362 : Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel. H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Premis® 25 FS : H412 : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 : Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique. - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



SGH07



SGH09

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**